

# LÉGISLATIVES : DES PROPOSITIONS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Mouvement associatif propose aux futur.e.s député.e.s de s'engager pour une politique de développement de la vie associative ambitieuse.

La vie associative est l'une des forces de notre pays. Plébiscités par les Français, les associations agissent partout sur les territoires et dans tous les domaines du quotidien, pour créer du lien, répondre aux besoins sociaux et sociétaux, inventer les modes d'action de demain.

Elles sont une offre pour la République, et sont prêtes à construire, avec les pouvoirs publics, les réponses aux enjeux de notre pays.

**« Les associations sont au cœur des transitions en cours, écologique, économique et citoyenne. Elles réduisent les inégalités et créent les nouveaux leviers de la cohésion sociale. »**

Philippe Jahshan,  
Président du Mouvement associatif

Pour faire vivre ces dynamiques, Le Mouvement associatif appelle les futur.e.s député.e.s à s'engager en faveur d'une politique de vie associative ambitieuse, permettant son développement en faveur de l'intérêt général.

## CONFORTER LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Cela passe avant tout par la réaffirmation, au cœur de la politique gouvernementale, du partenariat posé par la Charte des Engagements réciproques, signée en février 2014 entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, et sa mise en œuvre au travers des différentes politiques publiques pour lesquelles agissent ensemble les acteurs associatifs et publics.

## RENFORCER LES MOYENS DE LA POLITIQUE DE VIE ASSOCIATIVE

Le Mouvement associatif appelle également les futur.e.s député.e.s à adopter dans le cadre des budgets à venir les moyens nécessaires au développement de la politique en faveur de la vie associative, notamment au travers du Fonds de développement de la vie associative, permettant la formation des bénévoles, l'information et l'accompagnement des associations, le développement d'expérimentation et d'études sur ces questions.

## CRÉER « UN DROIT AU VOLONTARIAT » POUR TOUS

Soutenir le développement de la vie associative, c'est surtout favoriser et faciliter l'engagement libre et volontaire de tous, à toutes les étapes des parcours de vie : Le Mouvement associatif propose de développer la sensibilisation à l'engagement et à la vie associative tout au long du parcours scolaire, et de renforcer les dispositifs de volontariat, à inscrire dans le Compte Personnel d'Activité.



### **MIEUX SOUTENIR LE MODÈLE NON LUCRATIF**

La transition solidaire c'est également la reconnaissance d'une véritable biodiversité économique. Pour cette raison, le Mouvement associatif porte des propositions pour appuyer le modèle spécifique des associations, basé sur la non-lucrativité. Cela passe par le développement de fonds territoriaux de développement associatif, l'application de délais de paiements dans le cadre du versement de subventions pour sécuriser les trésoreries, la clarification de dispositifs fiscaux dans lesquels s'inscrivent aujourd'hui les associations.

### **FACILITER L'EXPRESSION CITOYENNE**

Enfin, parce que les associations sont un lieu essentiel de l'implication et de la participation citoyenne, le Mouvement associatif souhaite qu'un projet de loi, permettant de renouveler les processus de concertation et de décision publique, puisse traduire l'aspiration de la société civile pour une démocratie vivante.

### **→ EN SAVOIR PLUS**

- ✓ [Lire l'ensemble de nos propositions législatives](#)

### **→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

### **→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**



### **→ CONTACTS**

#### **LE MOUVEMENT ASSOCIATIF**

28 place Saint-Georges 75009 Paris  
01 40 36 85 27

Responsable Communication :  
Fula Mesika  
fmesika@lemouvementassociatif.org

#### **RELATIONS MEDIAS**

Agence Média Presse & Communication  
Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi  
06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99 – @mapyntonga  
agencerp@orange.fr  
www.mp-c.eu

assistée de  
Christine Legat  
Attachée de presse  
c.legat@hhhcommunication.com  
06 61 56 05 69 - 01 70 25 32 58